conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Silver nitrate solution

72271-1L

Version 1.2 Date de révision

31.07.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Silver nitrate solution

00000020586 FDS-nombre

Type de produit Mélange

Remarques SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations déconseillées aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Honeywell Specialty Honeywell International, Inc.

> Chemicals Seelze 115 Tabor Road

GmbH Morris Plains, NJ 07950-2546

Wunstorfer Straße 40 USA

30926 Seelze Allemagne

Téléphone (49) 5137-999 0

Téléfax (49) 5137-999 123 Pour plus d'informations,

veuillez prendre contact

avec:

: PMTEU Product Stewardship: SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)

+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1

basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange **RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux Catégorie 1

Page 1 / 15

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Silver nitrate solution

72271-1L

Version 1.2

Date de révision 31.07.2020

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Irritation cutanée Catégorie 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire Catégorie 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Catégorie 1

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 1

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes

aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

Conseils de prudence : P234 Conserver uniquement dans le récipient

d'origine.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ un

équipement de protection des yeux/ du

visage.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA

PEAU: Laver abondamment à l'eau et

au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES

YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou

suspectée: consulter un médecin.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Silver nitrate solution

72271-1L

Version 1.2

Date de révision 31.07.2020

2.3. Autres dangers

Ne pas respirer les vapeurs. Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom Chimique	NoCAS NoIndex Numéro d'Enregistrement REACH NoCE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
nitrate d'argent	7761-88-8 047-001-00-2 01-2119513705-43 231-853-9	Ox. Sol. 2; H272 Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1B; H314 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0,25 % - < 2,5 %	1* M = 1.000 M = 100

^{1* -} Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement les vêtements impregnés et nettoyer le corps minutieusement. Le secouriste doit se protéger.

Inhalation:

Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Appeler immédiatement un médecin.

Page 3 / 15

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Silver nitrate solution

72271-1L

Version 1.2

Date de révision 31.07.2020

Ingestion:

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eau pulvérisée Poudre sèche Mousse Dioxyde de carbone (CO2)

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Tenir à l'écart des agents réducteurs.

La matière/le produit à l'état sec est comburant.

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Gaz nitreux

oxydes de métaux

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Silver nitrate solution

72271-1L

Version 1.2

Date de révision 31.07.2020

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Eviter la peau sans protection

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.Le produit lui-même ne brûle pas.Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Ne pas respirer les vapeurs. Porter un équipement de protection individuel. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage. Protéger de toute contamination. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. La matière/le produit à l'état sec est comburant.

Mesures d'hygiène:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Entreposer séparément les vêtements de travail.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Silver nitrate solution

72271-1L

Version 1.2

Date de révision 31.07.2020

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépasseme nt	Remarques
nitrate d'argent	INRS (FR) VME	0,01 mg/m3		Indicative règlementaire
		comme Ag		
nitrate d'argent	EU ELV TWA	0,01 mg/m3		Indicatif
		comme Ag		

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utlisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
nitrate d'argent	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,016 mg/m3	Inhalation	
nitrate d'argent	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		0,0063 mg/m3	Inhalation	
nitrate d'argent	Consommateu rs / Long terme - effets		0,02mg/kg bw/d	Ingestion	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Silver nitrate solution

72271-1L

Version 1.2

Date de révision 31.07.2020

systémiques		

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
nitrate d'argent	Eau douce: 0,00004 mg/l	
nitrate d'argent	Eau de mer: 0,00086 mg/l	Assessment factor: 10
nitrate d'argent	Station de traitement des eaux usées: 0,025 mg/l	
nitrate d'argent	Sédiment d'eau douce: 438,13 mg/kg dw	Assessment factor: 10
nitrate d'argent	Sédiment marin: 438,13 mg/kg dw	Assessment factor: 10
nitrate d'argent	Sol: 1,41 mg/kg dw	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personelle doivent répondre aux normes EN en vigeur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: caoutchouc butyle

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Butoject® 898

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Silver nitrate solution

72271-1L

Version 1.2

Date de révision 31.07.2020

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) if faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delá de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Porter un équipement de protection adéquat.

Blouse

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux règlementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : liquide

Couleur : incolore

Odeur : inodore

poids moléculaire : 169,87 g/mol

Point/intervalle de fusion : < 0 °C

Point/intervalle d'ébullition : env. 100 °C

à 1.013 hPa

Point d'éclair : Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Page 8 / 15

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Silver nitrate solution

72271-1L

Version 1.2 Date de révision

31.07.2020

Température

d'inflammation

Non applicable

Température d'auto-

inflammabilité

n'est pas auto-inflammable

Propriétés comburantes

La substance ou le mélange n'est pas classé comme

comburant.

Limite d'explosivité,

inférieure

Non applicable

Limite d'explosivité,

Non applicable

supérieure

Pression de vapeur

donnée non disponible

env. 1,010 g/cm3 Densité

à 20 °C

Masse volumique

apparente

Non applicable

donnée non disponible Viscosité, dynamique

Viscosité, cinématique donnée non disponible

acide рΗ

Hydrosolubilité complètement miscible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non applicable

Densité de vapeur relative donnée non disponible

Taux d'évaporation donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.2. Stabilité chimique

Page 9 / 15

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Silver nitrate solution

72271-1L

Version 1.2

Date de révision 31.07.2020

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est oxydant à l'état sec. Corrosif(ve) au contact avec des métaux

10.4. Conditions à éviter

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes. Tenir à l'écart des agents réducteurs.

10.5. Matières incompatibles

Agents réducteurs forts Saleté

10.6. Produits de décomposition dangereux

Gaz nitreux oxydes de métaux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Toxicité aiguë par voie cutanée:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Toxicité aiguë par inhalation:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Irritation de la peau:

Classification conclusive et en soutenant (Ref: REACH Dossier - ECHA disseminated data)

Irritation des veux:

Classification conclusive et en soutenant (Ref: REACH Dossier - ECHA disseminated data)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Silver nitrate solution

72271-1L

Version 1.2

Date de révision 31.07.2020

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Danger par aspiration: donnée non disponible

Autres informations:

Le produit n'a pas été testé._Les indications découlent des caracté- ristiques propres aux composants élémentaires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

Classification conclusive et en soutenant (Ref: REACH Dossier - ECHA disseminated data)

Toxicité des plantes aquatiques:

Classification conclusive et en soutenant (Ref: REACH Dossier - ECHA disseminated data)

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

Classification conclusive et en soutenant (Ref: REACH Dossier - ECHA disseminated data)

12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Silver nitrate solution

72271-1L

Version 1.2 Date de révision

31.07.2020

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Eliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

UN Numéro : 3264

Description des : LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.

marchandises

(NITRATE D'ARGENT)

Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Code de classification : C1
Numéro d'identification du : 80

danger

Étiquettes ADR/RID : 8
Dangereux pour : oui

l'environnem ent

IATA

UN Numéro : 3264

Description des : Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s.

marchandises

(silver nitrate)

Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Etiquettes de danger : 8

IMDG

UN Numéro : 3264

Page 12 / 15

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Silver nitrate solution

72271-1L

Version 1.2

Date de révision 31.07.2020

Description des : CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.

marchandises

(SILVER NITRATE)

Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Etiquettes de danger : 8

No EMS Numéro : F-A, S-B Polluant marin : oui

IMDG Code segregation group 1 – ACIDS,

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : E1: Danger pour l'environnement aquatique	Amount 1: 100.000 kg Amount 2: 200.000 kg	

Centre de contrôle de poison

Pays	Num éro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+)35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444

Pave	Numéro de téléphone
Pays	Numero de telephone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	808250143
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

Page 13 / 15

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Silver nitrate solution

72271-1L

Version 1.2

Date de révision 31.07.2020

1	I
	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt: 0361/730730
Allemagne	Fribourg : 0761/19240
Allerhagne	Göttingen : 0551/19240
	Homburg: 06841/19240
	Mainz: 06131/19240
	Munich: 089/19240
Lettonie	+37167042473

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Toxic Chemical Control Law (TCCL) List Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Silver nitrate solution

72271-1L

Version 1.2 Date de révision

31.07.2020

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

nitrate d'argent : H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et

de graves lésions des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes

aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations:

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very biaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccmulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.